

Nom et nationalité des candidats

Groupes nationaux présentant
les candidatures

	Chypre
	Danemark
	Egypte
	Etats-Unis d'Amérique
	France
	Guatemala
	Hongrie
	Inde
	Liechtenstein
	Mexique
	Népal
	Norvège
	Panama
	Pays-Bas
	Philippines
	Pologne
	Thaïlande
	Union des Républiques socialistes soviétiques
	Yougoslavie
PADILLA NERVO, Luis (Mexi- que).....	Mexique Suisse
RUDA, José María (Argentine)	Inde Paraguay Suède
WALDOCK, sir Humphrey (Royaume-Uni de Grande- Bretagne et d'Irlande du Nord)	Autriche Belgique Canada Chili Danemark Etats-Unis d'Amérique France Italie Liban Liechtenstein Luxembourg Mexique Norvège Nouvelle-Zélande Pays-Bas Portugal Royaume-Uni de Grande- Bretagne et d'Irlande du Nord Suède Suisse
ZAFRULLA KHAN, sir Muham- mad (Pakistan).....	Egypte Liban Pakistan Thaïlande

DOCUMENT A/8745/ADD.1*Original : anglais*
28 août 1972

Le Secrétaire général a l'honneur de présenter à l'Assemblée générale et au Conseil de sécurité la communication ci-après, en date du 23 août 1972, qu'il a reçue du représentant permanent du Portugal auprès de l'Organisation des Nations Unies :

“ . . . J'ai l'honneur de vous faire savoir qu'ayant appris que M. Carlos Holguín n'était plus candidat aux élections à la Cour internationale de Justice, qui sont prévues pour la vingt-septième session de

l'Assemblée générale, le groupe national portugais de la Cour permanente d'arbitrage a décidé de retirer la candidature susmentionnée.”

DOCUMENT A/8745/ADD.2*Original : anglais*
26 septembre 1972

Le Secrétaire général a l'honneur de présenter à l'Assemblée générale et au Conseil de sécurité la communication ci-après, en date du 19 septembre 1972, qu'il a reçue du représentant permanent du Pakistan auprès de l'Organisation des Nations Unies :

“Le représentant permanent du Pakistan auprès de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies et a l'honneur de lui faire savoir que sir Muhammad Zafrulla Khan, président de la Cour internationale de Justice, a décidé de retirer sa candidature aux élections à la Cour internationale de Justice qui auront lieu au cours de la vingt-septième session de l'Assemblée générale.”

DOCUMENT A/8745/ADD.3*Original : anglais*
16 octobre 1972

Le Secrétaire général a l'honneur de soumettre à l'Assemblée générale et au Conseil de sécurité la communication suivante, en date du 6 octobre 1972, que lui a fait parvenir le représentant permanent de l'Egypte auprès de l'Organisation des Nations Unies :

“Le représentant permanent de la République arabe d'Egypte auprès de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies et, se référant à sa note antérieure (No 279) du 13 juillet 1972 relative à la désignation de candidats aux fonctions de membre de la Cour internationale de Justice, a l'honneur de l'informer que Son Excellence M. Abdullah El-Erian a retiré son nom de la liste des candidats à l'élection de la Cour internationale de Justice à la présente session de l'Assemblée générale des Nations Unies.

“Le groupe national de l'Egypte a également informé le représentant permanent de son intention de présenter à nouveau, au moment opportun, la candidature de M. El-Erian aux élections à la Cour internationale de Justice qui auront lieu au cours de la trentième session ordinaire de l'Assemblée générale.”

DOCUMENT A/8745/ADD.4*Original : anglais*
24 octobre 1972

Le Secrétaire général a l'honneur de soumettre à l'Assemblée générale et au Conseil de sécurité la communication suivante, en date du 17 octobre 1972, qu'il a reçue de M. Abdullah El-Erian :